

impériale. Nous l'accueillerons avec plaisir à titre de conférence qui devra, espérons-nous, produire des résultats beaucoup plus tangibles au point de vue du commerce impérial, de la préférence accordée par notre pays à l'Angleterre et aux autres dominions, et, dans les pays qui ont établi des tarifs, plus des résultats pratiques au point de vue de la préférence que ces nations accordent au Canada. Mais j'avertis le premier ministre que si la conférence économique impériale doit rencontrer tout le succès que le peuple lui souhaite il devra modifier ses opinions relativement au commerce.

De plus, il lui faudra changer ses méthodes en transigeant avec les autres parties de l'Empire britannique et il devra aussi modifier sa politique. J'ai consacré quelques instants à parler du point de vue de mon très honorable ami; mais laissez-moi vous dire un mot de ses méthodes. Nous désirons tous que le succès couronne les travaux de cette conférence. Pourquoi la dernière conférence économique n'a-t-elle pas réussi? J'ai déjà exprimé mon opinion dans cette Chambre et je la répète ce soir: c'est à cause de l'attitude de mon très honorable ami; à cause de sa manière d'aborder la conférence et parce qu'avant de partir même du Canada, lors de la session spéciale, il imposa des droits contre les produits de la Grande-Bretagne, et des autres parties de l'empire, supprimant en grande partie la préférence dont elles jouissaient auparavant et qu'en arrivant en Angleterre il déclara aux hommes d'Etat qu'il leur faudrait accepter ce qu'il voulait sans quoi, il refuserait de leur prêter l'oreille. Je ne désire pas revenir sur ce que j'ai dit il y a un an, mais de peur que certaines personnes n'aient oublié ce que mon très honorable ami a fort bien dit, permettez-moi de lire un paragraphe concernant ce qu'il a appelé son offre à la Grande-Bretagne. C'était après avoir exposé sa politique du Canada avant tout, cette politique visant à faire produire et fabriquer au Canada tout ce qui pouvait être produit ou fabriqué au pays. On devait élever des murailles tarifaires de manière à empêcher les marchandises de cette catégorie, provenant soit des autres parties de l'empire, soit des autres pays, de franchir ces murailles. On accorderait une préférence en augmentant encore plus sensiblement les droits contre les autres pays que l'on ne les avait augmentés contre les nations qui devaient jouir d'un tarif de préférence. Après avoir exposé sa politique du Canada avant tout, le très honorable leader dit à la conférence:

J'offre à la mère patrie et à toutes les autres parties de l'empire une préférence sur les marchés canadiens en échange d'une préférence

égale sur leurs marchés, basée sur un relèvement général de dix pour cent des tarifs réguliers en existence ou en voie d'établissement.

Telle est la proposition que le très honorable M. Thomas avait fort justement qualifiée de "blague" et j'ai bien peur que mon très honorable ami ne soit forcé d'abandonner cette politique de "blague" avant la réunion de la conférence s'il désire qu'elle ait le moindre succès. Et puis-je vous le demander, n'est-ce pas de la blague? Voyons ce que cette proposition signifie. Pour la bien comprendre il faut d'abord considérer ce qui a été accompli lors de la session spéciale. Au cours de cette courte session, les droits contre la Grande-Bretagne ont été augmentés; ils ont été augmentés sur une grande échelle et une partie de la préférence a été supprimée. Sous le régime du budget que le ministère libéral mit en vigueur justement avant l'ouverture de la conférence les droits avaient été sensiblement diminués. Le terrain avait été préparé pour un accueil favorable de la part de la Grande-Bretagne. Mais mon très honorable ami a pris une attitude diamétralement opposée: il a augmenté les droits dans des proportions considérables. Puis il se rendit dans la Grande-Bretagne et tint ce langage:

"Je ferai le commerce avec vous sur une base réciproque, à cette condition que la préférence à accorder ne doive pas provenir du fait de la diminution des droits courants, mais du relèvement des droits contre les autres pays." Il fit monter les droits à ce point que les marchandises anglaises pouvaient à peine entrer au pays et il déclara ensuite qu'il ne réduira pas les droits de douane. Comment la Grande-Bretagne ou comment les autres parties de l'empire pouvaient-elles en venir à une entente en face d'une attitude de ce genre?

Depuis le voyage qu'il a fait en Angleterre pour des raisons de santé et d'affaires mon très honorable ami nous a dit qu'il devait obtenir des concessions importantes dans le contingentement du blé que l'on était en train d'établir. Ce n'est que lorsque nous pourrions savoir sur quelle base les pourcentages seront déterminés, dans quelles proportions, etc., que nous pourrions discuter si l'établissement de ces pourcentages sera ou ne sera pas un avantage pour notre pays. Je ne veux pas discuter les avantages ou les désavantages d'un arrangement relatif au contingentement, mais voici ce que je veux savoir. Si le contingentement a du bon, s'il doit être avantageux pour le Canada, pourquoi ne l'avons-nous pas eu à la suite de la dernière conférence impériale, au lieu d'avoir à attendre la conférence de juillet prochain? Pourquoi n'avons-nous pas